prolétaires de tous les pays, peuples et nations opprimés, unissez-vous !

Unité Rouge

organe central de l'Union des Communistes (marxistes-léninistes) de Belgique

Acquittement des inculpés au procès des docks

Libération immédiate des 9 communistes et révolutionnaires arrêtés

NUMERO SPECIAL - 30 OCTOBRE 1974

Le 22 octobre, à Anvers, s'ouvrait le procès des docks. Quinze marxistes-léninistes et quatre autres militants politiques étaient jugés pour le rôle actif qu'ils avaient joué dans la magnifique grève des dockers de mai-juin 1973.
Les capitalistes montent ce procès pour frapper l'avant-garde organisée de la classe ouvrière, pour frapper en particulier les militants d'AMADA qui ont joué un rôle dirigeant dans la grève des dockers, contre la vie chère, pour le droit de grève, contre la paix sociale, contre la politique de trahison des directions syndicales et des révisionnistes.
Le mouvement marxiste-léniniste a organisé une large campagne pour exiger l'acquittement de tous les inculpés. Les organisations marxistes-léninistes ont appelé la classe ouvrière à défendre son avant-garde, son fer de lance dans les luttes actuelles, son guide dans les luttes futures et dans sa marche vers la révolution socialiste.
Le jour de l'ouverture du procès, un grand meeting s'est tenu face au Palais de Justice. Des ouvriers de nombreuses usines du pays, Caterpillar, FN, Cockerill, Renault, Ford-Genk, Glaverbel, ont pris la parole pour apporter leur soutien total aux inculpés, pour réclamer leur acquittement, pour dénoncer les tentatives de la bourgeoisie d'interdire le mouvement marxiste-léniniste.
Ce meeting militant de plusieurs centaines de personnes était la réponse prolétarienne à l'attaque des capitalistes contre les marxistes-léninistes.
Après le meeting, une manifestation s'organisa vers le centre de la ville. Elle fut brutalement attaquée par la police, qui tenta de la disperser. Des violentes bagarres éclatèrent et il y a eu de nombreuses arrestations.
Un mandat d'arrêt a été prononcé contre 9 de ces manifestants arrêtés. Ils sont accusés d'"attaque en bande, port d'armes prohibé et coups et blessures avec effusion de sang". A la Chambre du Conseil, le juge qui a prononcé le maintien de leur arrestation a répondu aux avocats qui demandaient sur quelles preuves étaient prononcées ces mesures : "Nous savons que tous ces gens appartiennent à une organisation qui prône la violence" !

Voilà bien le fond de la question : la bourgeoisie a une peur mortelle du mouvement marxiste-léniniste qui se développe, car elle sait que nous encourageons la violence révolutionnaire des masses, elle sait que nous nous préparons au renversement violent de l'Etat capitaliste. Tel est le véritable sens des procès et des emprisonnements.
La classe ouvrière saura défendre son Parti en construction contre toutes les attaques des capitalistes et de l'Etat !

LE 22 OCTOBRE, JOURNEE DE COMBAT POUR DEFENDRE LE MOUVEMENT COMMUNISTE MARXISTE-LENINISTE

Mardi 22 octobre au matin, en face du Palais de Justice d'Anvers gardé par des cordons de police, 500 manifestants se rassemblaient, drapeau rouge en tête, aux cris de "Acquittement pour tous les inculpés !", "A bas la justice bourgeoise !"
Quand l'heure de l'audience approcha, les inculpés, qui se trouvaient parmi leurs camarades, traversèrent le boulevard et s'arrêtèrent sur les marches du Palais. Le poing levé, ils ont chanté l'Internationale avec les camarades venus les soutenir. Le chant révolutionnaire reliait dans une même volonté le groupe des manifestants et celui des inculpés, par-dessus les casques des doubles rangées de policiers massés au pied des marches.
Pendant ces deux jours, se tenait la deuxième séance du procès des docks. 19 inculpés, dont 15 communistes, comparaissaient pour des faits relatifs à la grande grève des dockers de l'an passé. Dans cette grève, le mouvement marxiste-léniniste était apparu pour la première fois comme une force nationale : AMADA et l'UC(ML)B organisaient en commun la solidarité dans tout le pays, et popularisaient la leçon politique de cette lutte où les chefs réformistes et révisionnistes démasquaient leur programme de collaboration de classe.
En montant un procès massif contre les marxistes-léninistes, la bourgeoisie cherche à arrêter l'essor du mouvement communiste.
La première séance de ce procès, le 17 juin dernier, avait déjà été une journée de solidarité active : les manifestants avaient tenu un meeting à l'entrée même du Palais, puis ils s'étaient dirigés en cortège jusqu'aux docks pour y appeler à des débrayages de solidarité. La bourgeoisie a eu peur de cette réponse déterminée : pour la deuxième séance, elle a mis en branle des moyens de répression et d'intimidation importants. Le bourgmestre "socialiste" Craeybeckx s'est chargé de prendre les mêmes mesures que durant la grève des dockers : interdiction pendant le 22 et le 23, de rassemblement de plus de 5 personnes. Pour faire respecter cette mesure et pour intimider la population, des centaines de gendarmes paradaient dans la ville avec leurs autopompes et leurs chevaux.
Bravant les mesures de répression, les manifestants ont tenu un meeting de solidarité et de protestation face au Palais de Justice pendant toute la matinée.
Des militants ouvriers prenaient la parole tour à tour pour apporter les témoignages de solidarité de leur usine ou de leur région. Une ouvrière de la FN raconta pourquoi elle s'est ralliée au communisme lors de la dernière grève, et qu'elle est décidée à défendre jusqu'au bout le nouveau Parti communiste en construction. Un jeune militant syndical expliqua que son secrétaire régional l'avait fait appeler et sermonner parce qu'il était intervenu dans une assemblée syndicale pour appeler ses camarades à signer la pétition exigeant l'acquittement des inculpés. C'est ainsi qu'il avait appris en même temps à se battre contre la justice bourgeoise et à mieux comprendre la nature bourgeoise des dirigeants syndicaux.
Un membre du comité de réintégration des 7 de Cockerill-Liège a relié l'attaque du procès des docks à la répression que le chef syndical de Liège, Lambion, a organisé l'an passé contre 7 délégués aciéristes qui avaient dirigé une grève contre la vie chère, non reconnue par la Fédération. Les mesures de répression contre les délégués combatifs visent aussi à frapper la capacité de combat du prolétariat.
Un ouvrier flamand dénonça le cantonnement de forces de la gendarmerie dans sa région; c'est un point du plan de réforme de l'armée de Vanden Boeynants qui est déjà mis en application. Le renforcement de l'armée et la répression contre les marxistes-léninistes sont les mesures fascistes les plus graves prises par la bourgeoisie en prévision des luttes à venir.
Vers 11 h, le meeting se termina et un cortège fut organisé pour manifester dans les rues principales de la ville. Bientôt la police chargea plusieurs fois pour disperser les manifestants. Ceux-ci résistèrent et arrivèrent jusqu'à un café près de la Gare Centrale, où ils se regroupèrent. La police bloqua l'entrée du café et boucla le quartier, exigeant de contrôler toutes les identités. Après le droit de manifester, c'est le droit de se réunir que la bourgeoisie supprimait par la violence aux marxistes-léninistes. Devant cette provocation, on essaya une sortie pour briser le barrage de policiers devant le café. Une partie réussit ainsi à sortir du café, mais la majorité des manifestants restèrent dans la souricière et ne purent en sortir qu'entre deux haies de policiers qui relevèrent toutes les identités. Cependant, des manifestants se rendirent encore jusqu'aux docks, où les ouvriers refusèrent l'embauche en signe de solidarité. Pendant les bagarres et plus tard lors de la dispersion, la police arrêta une dizaine de manifestants. L'un d'entre eux eut le nez cassé au commissariat, parce qu'il refusait de faire des déclarations. 9 personnes ont été arrêtées et maintenues à la prison d'Anvers. La Chambre du Conseil du vendredi 25 octobre a confirmé leur arrestation pour un mois. Les principaux chefs d'inculpation sont "attaques à main armée, appartenance à bande armée". La bourgeoisie entame ainsi une nouvelle escalade dans la répression du mouvement marxiste-léniniste. Mais le bilan du premier procès donne déjà une réponse très claire sur l'efficacité de cette nouvelle offensive.

LE PROCES DU 22 OCTOBRE A RENFORCE LES LIENS DU MOUVEMENT MARXISTE-LENINISTE AVEC LA CLASSE OUVRIERE

La solidarité active qui s'est manifestée le 22 est l'aboutissement d'un travail commun des organisations marxistes-léninistes, AMADA, Lutte communiste et UC(ML)B. Depuis le début du mois d'octobre, les marxistes-léninistes ont uni leurs efforts pour mettre en marche un mouvement de soutien aux inculpés, et appeler la classe ouvrière à se battre contre la justice bourgeoise.
Au lieu d'affaiblir et d'isoler le mouvement marxiste-léniniste, le procès du 22 a au contraire renforcé ses liens avec la classe ouvrière. De larges couches ouvrières savent d'expérience ce que signifie la justice de classe et les attaques contre l'avant-garde : de vieux ouvriers rappelaient les poursuites contre les communistes en 1923 et en 1936. Les résistants rappelaient leur lutte sous l'occupation allemande. Les ouvriers italiens faisaient part de l'expérience de leur pays, où la bourgeoisie, depuis longtemps, mène une offensive très dure sur le terrain de la justice. Les ouvriers immigrés à Bruxelles sont venus nombreux au meeting organisé le 20 octobre dans leur quartier : ils reconnaissent bien dans les marxistes-léninistes les meilleurs défenseurs de l'unité ouvrière. Ils les voient organiser depuis plusieurs mois la lutte contre la circulaire raciste du ministre Califice et ils ont compris le lien entre ce rôle et les coups répétés de la bourgeoisie.
Au cours de cette préparation à l'action du 22 octobre, des forces nouvelles ont rejoint le combat révolutionnaire. Cette expérience a aussi fait tomber les illusions légalistes de certains ouvriers qui restaient encore sous l'influence des idées sur "la nécessité de respecter la loi - la neutralité des lois et de la justice". Les provocations policières du 22 ont complété cette éducation sur la nature de l'Etat capitaliste, dont chaque rouage est au service absolu d'une seule classe, la classe au pouvoir.
Les nouvelles attaques contre les marxistes-léninistes aboutiront au même résultat : progrès de l'influence des idées communistes, ralliement de nouvelles forces.

DOKWERKERS
EISEN
VRIJSPRAAK

A PROPOS D'UN ARTICLE DU RODE VAAN

QUI SONT LES PROVOCATEURS ?

Le "Rode Vaan" ("Drapeau Rouge"), journal du "Parti Communiste de Belgique" révisionniste lance une attaque des plus basses contre l'organisation marxiste-léniniste AMADA et contre la grande grève des dockers. Les révisionnistes accourent à l'aide de la bourgeoisie, essayant de détourner la classe ouvrière du communisme et de la soumettre entièrement à la répression des capitalistes. Nous reproduisons cet article, pour que chacun se rende compte du rôle de dénonciateur joué par les révisionnistes.

La grève spontanée des dockers a dû faire face aux mesures répressives de la bourgeoisie, au sabotage des directions syndicales, à la trahison des révisionnistes. Les dockers sont montés à l'assaut, brisant les interdictions de manifester, pour défendre le droit de grève et pour exiger le paiement de la grève par les syndicats. C'était une lutte pour les droits fondamentaux de la classe ouvrière. Dans cette action, AMADA a montré le véritable rôle de traîtres des directions syndicales et du P"C"B, et il a indiqué la nécessité de la violence, la juste tactique pour lutter contre les capitalistes, obtenir les revendications, élever le niveau de conscience révolutionnaire.

Le parti révisionniste s'est opposé de toutes ses forces à cette lutte. Aujourd'hui, il revient à la charge en concentrant l'attaque contre les marxistes-léninistes.

Il félicite les brutes policières pour leur "calme" et prêche la modération et la dignité aux ouvriers. Quand aujourd'hui les inculpés marxistes-léninistes défendent hautement la juste violence des masses "et d'autres choses similaires", comme il l'écrit, le Rode Vaan montre toute sa haine pour la lutte ouvrière et pour la prise de conscience révolutionnaire des ouvriers d'avant-garde.

Incapable d'opposer aucun argument politique aux communistes, le Rode Vaan ne peut que recourir aux armes habituelles des démagogues : l'insulte, la calomnie. Les militants marxistes-léninistes se conduiraient comme des "énergumènes", des "blousons noirs", des "aventuriers", des "provocateurs". Le P"C"B ne recule plus devant la dénonciation et appelle ouvertement la bourgeoisie à réprimer ceux qui démasquent sa nature de traître à la classe ouvrière.

Il écrit, à propos de l'attaque de masse contre la voiture de la BSR que l'action fut menée uniquement par des "imbéciles d'AMADA" et que "pas un seul docker qui y participe". Et le faux témoin conclut : "Pour les lecteurs qui veulent savoir comment je connais tous ces détails, je fais savoir que je me trouvais, en tant que journaliste, tout près de l'incident, ensemble avec plusieurs collègues".

Qui donc n'a "rien à voir" avec la classe ouvrière et qui travaille pour la police ? Les marxistes-léninistes qui indiquent au prolétariat la voie de la révolution violente ou ceux qui ne peuvent cacher leur haine et leur peur devant les ouvriers en lutte et leurs guides les plus sûrs, les véritables communistes ?

La vérité est que le mouvement marxiste-léniniste a commencé à reconstruire le Parti communiste de Belgique, et le "PCB" révisionniste a bien senti le danger qui le menace directement.

Le mouvement marxiste-léniniste réfute le programme révisionniste. Il démasque et démasquera de plus en plus sa nature de Judas.

Les traîtres du PCB le savent et se démènent en conséquence.

---

l'article réactionnaire et dénonciateur du Rode Vaan

24/10/1974

AMADA A ESSAYE DE MANIPULER LES DOCKERS...
QUAND LES PETITS ETUDIANTS JOUENT A LA "REVOLUTION".

Il y a environ un an et demi, des milliers de dockers d'Anvers et de Gand faisaient grève pendant des semaines sans le soutien de leur syndicat. La direction de tout ce mouvement appartenait au comité de grève (- qui existe toujours -), qui était composé de dockers, et dont le président était notre camarade Dolf Kerschaever. Quelques étudiants et des énergumènes des groupes gauchistes sont venus se mêler, comme toujours, à cette lutte ouvrière, en tentant d'en tirer avantage pour leurs propres conceptions confuses. Cela a raté de façon grandiose.

Quand on consulte à nouveau toutes les sources possibles sur cette période, on est frappé du fait qu'il n'est presque jamais question d'AMADA, de la LRT et Cie. La grève était, du début à la fin, dans les mains des dockers eux-mêmes. Cela a conduit à du désarroi et à de la colère chez les aventuriers d'AMADA, qui ont été chassés à plusieurs reprises par les ouvriers eux-mêmes. Comme leurs mots d'ordre obscurs et leurs pratiques ne trouvaient pas le moindre écho chez les grévistes, ils sont passés aux provocations les plus grossières. Ces provocations avaient pour but de faire faire aux dockers les sales besognes, après que quelques blousons noirs d'AMADA avaient allumé la mèche, et également de faire dégénérer la lutte unie et disciplinée en confusion au profit de la droite et du patronat.

Des provocateurs.

Est-ce que nous employons des mots trop forts quand nous disons qu'il s'agit de provocateurs ? Non, et la pratique en est la meilleure preuve. Oui, evidemment, nous savons qu'il y a des tas de braves garçons et filles qui se sont égarés chez les maoïstes et qui considèrent, dans leur innocence et leur impatience politique et idéologique, la phraséologie d'AMADA et consorts, comme l'expression du feu révolutionnaire le plus pur. Qu'on le leur pardonne, lorsqu'inévitablement ils reviendront à terre dans peu de temps ! Nous espérons surtout que leur engagement dans une organisation qui n'a rien à voir avec la classe ouvrière ne les aura pas conduit à un apolitisme total, ce qui est d'ailleurs un phénomène assez répandu.

Mais la dure réalité est la meilleure école et c'est pour cela que nous allons mettre l'accent sur les faits tels qu'ils sont, à l'occasion du procès dit "des dockers" qui se passe à Anvers.

D'abord, il y a la question de savoir s'il s'agit ici d'un "procès des dockers".

La réponse est très simple : non ! Pourquoi pas ? Parce qu'il n'y a aucun, mais absolument aucun docker qui est concerné par les faits qui ont conduit à ce procès.

Dans un tract qui a été diffusé le 17 octobre au port d'Anvers, nous lisons : "Les dockers exigeront le 22 et le 23 octobre l'acquittement des 2 dockers de la pause de l'après-midi, des 14 militants d'AMADA et des 4 autres militants politiques". Dans un autre tract diffusé à Anvers, on apprend : "Ce procès est surtout une attaque contre l'organisation marxiste-léniniste AMADA."

Qu'il s'agisse ici d'un procès "politique" est discutable, mais qu'il ne s'agit pas d'un procès contre des dockers est prouvé par le fait que les deux dockers de la pause de l'après-midi n'étaient pas présents au procès. Ils comparaîtront pour d'autres faits à un autre moment, tandis que les "léninistes" d'AMADA sont appelés à se justifier d'une série de provocations.

Ce que les chercheurs d'émeutes d'AMADA essaient de faire est d'entraîner les dockers dans des aventures qui sont dirigées contre la classe ouvrière organisée. C'est une vraie saloperie d'écrire dans un tract : "Les dockers cassèrent une voiture de la BSR où se trouvaient deux agents de la BSR qui avaient tiré des coups de revolver par les fenêtres. Cette juste violence révolutionnaire nous montre la voie, car ce n'est que par la violence révolutionnaire de centaines de milliers de travailleurs que nous pourrons battre la classe capitaliste et établir le socialisme."

Les maoïstes mentent !

Quels sont les faits ?

Pendant une manifestation de masse, le 14 mai 1973, dirigée par le Comité de grève, le cortège atteint à un certain moment l'Ommeganckstraat à Anvers, où se trouve la FGTB. Le but d'AMADA, représenté par un certain nombre d'étudiants rassemblés dans tout le pays, est de provoquer une émeute devant le bâtiment de la FGTB. Mais cela rata, par l'attitude juste et calme des dirigeants de la grève et des dockers. Le cortège passa calmement devant l'Ommeganckstraat. Les provocateurs d'AMADA qui voyaient que leur plan avait échoué, passèrent à des moyens plus grossiers. Ils attaquèrent un groupe de policiers qui se tenaient sur le trottoir et provoquèrent une courte escarmouche.

Ils utilisèrent pour cela les grévistes qui accoururent par sentiment de solidarité, car ils pensaient que leurs camarades étaient vraiment attaqués par la police. Cette escarmouche n'est pas violente et ne dure pas longtemps. En voyant que "la" bagarre qu'ils espèrent depuis des semaines n'aura pas lieu, aussi parce que les agents de la police en uniforme se comportèrent calmement, une bande de provocateurs d'AMADA utilisèrent la situation pour attaquer une voiture de la BSR qui se trouvait quelques centaines de mètres plus loin, et dans laquelle étaient deux agents. Cette voiture fut bloquée par des trams et un camion. Un groupe d'imbéciles d'AMADA commence à briser les vitres avec des bâtons, arrache l'antenne et démolit la carrosserie. Il n'y a pas un seul docker qui y participe. A ce moment, un des agents de la BSR en panique tire à travers le toit de la voiture; des agents de police en uniforme arrivent et les "héros" d'AMADA sont pris ou chassés. Leur objectif avait partiellement réussi. Une manifestation massive et digne se terminera dans le désordre, avec des autopompes et des charges.

On peut se demander si un scénario que la BSR aurait mis sur pied elle-même aurait été différent et s'il n'y a pas chez ces créatures d'AMADA des provocateurs de police infiltrés.

Pour les lecteurs qui veulent savoir comment je connais tous ces détails, je fais savoir que je me trouvais, en tant que journaliste, tout près de l'incident, ensemble avec plusieurs collègues.

"Violences".

La petite bande d'AMADA qui comparaît devant le tribunal pour les faits décrits ci-dessus et une série d'autres cas semblables, n'a d'aucune façon rien à voir avec les dockers, sinon dans un sens négatif. Nous avons assisté au "procès de masse" contre les garçons et les filles d'AMADA. Même dans la salle du tribunal, ces gauchistes s'en sont tenus à des bavardages verbaux sur "la juste violence des masses" et d'autres choses similaires. Mais à quel point ils sont abandonnés par les "masses", a été démontré par l'assistance très faible d'une petite centaine de jeunes devant le Palais de Justice et la "manifestation" insensée de ce petit club - auquel se joignirent également quelques membres de la LRT qui n'avaient rien de plus sérieux à faire - à travers le centre de la ville, et les incidents qui ont suivi.

Au procès, il était d'ailleurs frappant de voir combien les "révolutionnaires" mettaient tout en oeuvre pour nier leurs "actes héroïques".

Le comité de grève des dockers a certainement bien représenté l'opinion de la masse des dockers quand il a condamné fermement, par l'intermédiaire de son président Dolf Kerschaever, les actes d'AMADA et de la LRT.

Le comité de grève : "Pendant les jours de grève, une série de provocations ont été constatées et qui ont mené à des incidents. Elles provenaient surtout de certains petits groupes qui ne regardent ni à l'argent ni au temps pour leurs activités. Le comité de grève avait averti contre de telles pratiques et les avait fermement condamnées. Des procès ont été intentés contre quelques dockers. Les dockers savent très bien que ces camarades ne sont pas coupables des faits dont on les charge. Et c'est un scandale inouï que certains éléments distribuent aujourd'hui des tracts par lesquels ils veulent mettre en difficulté ces dockers !

Ceux qui pendant et après la grève sont venus et viennent mettre leur nez dans les affaires des dockers doivent porter eux-mêmes les conséquences de leur responsabilité.

Les milliers de travailleurs de toutes les parties du pays, de dizaines d'entreprises, d'une série d'organisations syndicales, qui ont accordé leur soutien financier au comité de grève, l'ont fait par solidarité avec les dockers. Et avec personne d'autre."

Avec cela, nous aussi nous sommes d'accord et nous concluons.

Koen Calliauw.

LA BOURGEOISIE S'EMPETRE DANS SES MENSONGES AU TRIBUNAL D'ANVERS.

Le 22 octobre au matin, le Palais de Justice est gardé par de nombreux agents de police. Un filtrage empêche les sympathisants du mouvement et les progressistes de pénétrer dans la salle d'audience.
Sur le trottoir d'en face, les inculpés sont mêlés aux 500 manifestants. Quand l'heure de l'audience approche, ils traversent la rue et s'arrêtent, en bloc, sur les marches du Palais, le poing levé. Des deux côtés de la rue, l'Internationale résonne. Le procès des docks, manoeuvre de la bourgeoisie contre le mouvement marxiste-léniniste et la magnifique grève des dockers, commence.
Dès le début de l'audience, les avocats mènent la lutte sur la publicité des débats. "C'est un public sélectionné, trié sur le volet, qui a été admis dans l'enceinte du tribunal. Certains n'y ont été admis qu'après contrôle d'identité et d'autres ont été rejetés. Il y a des membres de la BSR parmi les assistants. Tous les dockers restés dehors devraient pouvoir assister au procès car c'est le droit de chaque citoyen de suivre les débats. Ici, plus que jamais, la publicité qui doit les entourer est nécessaire."
Le juge estime que la présence d'une quarantaine de personnes suffit et déclare qu'il est impossible de trouver une salle plus grande.
Il interdit également toute manifestation bruyante, sous peine d'évacuation.
L'audition commence par l'audition des deux agents de la BSR qui se trouvaient dans la 404. Les avocats demandent au premier d'entre eux comment il peut prétendre que c'étaient des militants d'AMADA qui avaient démoli la voiture. Réponse : "Parce qu'ils portaient des panneaux d'AMADA, qu'ils formaient un groupe compact et qu'ils distribuaient des tracts signés par leur organisation." Un inculpé lance : "S'ils formaient un groupe compact et qu'ils distribuaient des tracts, serait-ce donc qu'ils se les distribuaient les uns aux autres ? Ceci n'est pas notre façon de travailler ! Nous portons notre ligne politique dans les masses pour qu'elles s'en saisissent et l'appliquent !" Pas de réponse du BSR.
Le deuxième BSR entre, et on lui pose la même question. Réponse : "Je voyais qu'ils étaient d'AMADA à leur attitude agressive envers les gendarmes et à leurs vêtements". A une question des avocats, il répond que les membres d'AMADA n'étaient pas groupés mais dispersés dans la manifestation. Apparemment, ces témoins ont dû mal accorder leurs violons !
Passe ensuite un agent de police. Il ne reconnaît aucun des inculpés. En fin d'audience, comparaît le responsable du service d'information de la brigade portuaire de la gendarmerie. Il utilise le témoignage d'un indicateur anonyme, une des pièces principales de l'accusation. Les avocats de la défense exigent que cet indicateur comparaisse. Le BSR se retranche derrière le "secret professionnel", tout en assurant la Cour de l'entière confiance qu'il faut avoir dans ce témoignage. Ceci est illégal : tout témoin doit comparaître en personne, et doit pouvoir être confronté aux inculpés. Les avocats demandent que ce témoignage soit récusé.

A la deuxième audience, les avocats lancent une offensive contre les déclarations du BSR du service d'information portuaire. Celui-ci a déclaré, à propos des renseignements qu'il a sur certains inculpés, que les moyens par lesquels il les a obtenus ne regardent que lui.
Les avocats disent que ces mêmes services ont rédigé des rapports sur d'autres personnes, et exigent que tous ces rapports soient joints au dossier et connus. Les avocats ajoutent que le secret professionnel ne peut être invoqué par quelqu'un qui doit "faire respecter l'ordre" et en faire rapport aux autorités et donc aussi au tribunal.
Après cela, on passe à la vision des trois films confisqués par la BSR. La projection de ces films est une victoire de la défense, elle est un encouragement pour tous les spectateurs qui voient sur l'écran le formidable mouvement de masse qu'a été la grève des dockers, elle est une preuve vivante des accusations mensongères des agents de la BSR, elle permet de démolir à fond les dires des témoins à charge.
Car que voit-on dans ces films ? Des manifestations de masse, une mer de grévistes, des actions dures menées par les manifestants, en un mot, l'expression de la juste colère, de la juste violence des masses contre l'Etat, les directions syndicales et les patrons.
Les avocats commentent les vues : "Les deux agents de la BSR parlaient de panneaux signés AMADA... Regardez : il y a une masse de panneaux et calicots qui réclament les 100 F, le 13e mois, les indemnités de grève. Ils ne sont pas signés ! Les agents de la BSR parlent d'un petit groupe compact et isolé... Regardez : ce sont des milliers de dockers qui avancent, qui entourent la voiture !"
Une camarade est accusée de la destruction de la voiture. Cet acte a été exécuté par l'arrière de la manifestation. Or, la camarade marche tout à l'avant, au milieu du comité des femmes de dockers ! Un autre camarade est soi-disant reconnu sur une photo, de dos portant un bâton. Mais les images s'animent, et on voit que le bâton n'est pas tenu par la personne à la veste de cuir vue de dos, mais par d'autres personnes devant lui. De plus, sur la photo, la personne à la veste de cuir a des cheveux bruns et l'inculpé est blond ! Les avocats font arrêter les films, et commentent de nombreuses images. Voilà les moyens grossiers qu'emploie la bourgeoisie pour essayer de porter atteinte au mouvement communiste.
La projection se termine. Elle a marqué de nombreux points pour la défense.
Ensuite,viennent les témoins à décharge. Un docker vient témoigner qu'il a vu un gendarme armer son revolver et s'apprêter à tirer. Une femme de docker vient témoigner qu'elle était, pendant tout le cortège, à côté d'une camarade, accusée d'avoir détruit la voiture. Plusieurs autres témoins viennent dire que les inculpés n'étaient même pas à Anvers le jour des faits.
La journée touche à sa fin. Le juge décide que la suite de l'affaire passera le 18 décembre.

Les deux premières séances du procès ont été marquées par l'attitude offensive des inculpés et des avocats face aux forces de répression et face à la justice bourgeoise. Les témoins à charge se sont empêtrés dans leurs réponses divergentes, les films sont devenus une arme entre les mains de la défense.
Au début de la seconde audience, comme les avocats protestaient contre les brutalités de la veille, le juge dit : "Ce qui se passe à l'extérieur n'a rien à voir avec ce qui se passe à l'intérieur du tribunal". C'est archi-faux. Dans la salle du tribunal, comme dans la rue, les communistes et leurs sympathisants s'étaient mobilisés pour faire de ces journées des journées de lutte contre le capitalisme, des journées de défense acharnée contre toutes les tentatives bourgeoises de s'en prendre au mouvement marxiste-léniniste.

La gendarmerie protège les fascistes et arrête les militants communistes

Le mardi 22 octobre, à l'Université de Gand, devait avoir lieu une représentation de la pièce de théâtre de Bert Verhoye "Verschaeve". Cette pièce de théâtre antifasciste dénonce le nationaliste flamand Verschaeve, collaborateur pendant la guerre.
A l'appel d'AMADA, des camarades avaient organisé un service d'ordre pour que la pièce puisse se dérouler normalement, tenant compte des provocations du VMO (Vlaamse Militanten Orde, organisation fasciste flamande) qui avaient eu lieu précédemment à Anvers dans des circonstances similaires.
Peu avant le début de la séance, une centaine de membres du VMO armés de barres de fer et de chaînes de vélo attaqua le service d'ordre, saccagea le local, puis se retira. Il y eut de nombreux blessés. La police de Gand laissa faire les fascistes et n'intervint que quand tout était terminé. Il n'y eut pas de VMO arrêtés. C'est là une des tactiques fascistes préférées de la bourgeoisie : laisser frapper les militants communistes et progressistes par des bandes fascistes, laisser exercer la terreur, sans avoir à se salir les mains. En Allemagne nazie, dans l'Italie de Mussolini, c'étaient principalement des bandes fascistes armées qui tuaient les ouvriers communistes, les forces de répression de l'Etat capitaliste n'intervenant qu'en second lieu.

Le jeudi 24 octobre, cette même pièce devait être représentée à Louvain. Plusieurs organisations démocratiques et révolutionnaires avaient mis sur pied un service d'ordre nombreux et énergique, tirant les leçons de la représentation de Gand. Une centaine de camarades casqués et munis de bâtons barraient l'entrée contre toute attaque fasciste. La pièce fut jouée. Mais alors que la police avait laissé faire le VMO à Gand, il intervint cette fois contre le service d'ordre des organisations de gauche. Un autobus de quarante personnes qui retournaient à Gand fut arrêté par la gendarmerie de Louvain. Tous ses occupants furent soumis à un contrôle d'identité, leurs casques furent confisqués.
La bourgeoisie laisse se développer des groupes fascistes comme le VMO, le TAK (Taalaktie Komitee), ou le NEM-club de Bruxelles car ils sont et seront ses alliés dans la répression de la classe ouvrière et des communistes. En même temps, elle met tout en oeuvre pour empêcher que la classe ouvrière s'organise, se prépare à exercer sa juste violence de classe. Le projet 430 qui veut interdire le Parti communiste, les grèves sauvages, les manifestations violentes, l'usage d'objets servant à la résistance contre la répression, est l'attaque centrale que préparent les capitalistes. Chaque jour, les capitalistes le met partiellement en pratique, avant même qu'il soit voté. C'est ce que nous voyons aujourd'hui avec le procès des docks, et avec les poursuites engagées contre 9 communistes et révolutionnaires arrêtés dans les affrontements de rue du 22 octobre à Anvers.
L'intervention de la gendarmerie contre le service d'ordre des organisations de gauche, qui se passe en même temps que les autres provocations policières contre le mouvement révolutionnaire, montrent qu'il s'agit d'un plan concerté de la bourgeoisie qui veut prendre de vitesse le développement vigoureux et inévitable de la lutte de classe en Belgique. La classe ouvrière et tous les démocrates doivent s'opposer énergiquement à ce projet, à sa mise en pratique officieuse, et à toute violence réactionnaire exercée contre le peuple.

Le comité syndical FGTB de Caterpillar-Charleroi, réuni en assemblée le lundi 14 octobre, a voté la motion suivante :

Le comité syndical FGTB de Caterpillar

stigmatise les procédés policiers utilisés dans le procès des docks du 22 octobre;
dénonce la justice bourgeoise;
salue encore une fois la grève courageuse des dockers;
exige l'acquittement de tous les inculpés.

éditeur responsable : M.L.De Roeck, Van Peltstraat 62, 2000 Antwerpen

9 ARRESTATIONS AU PROCES DU 22 : la bourgeoisie s'inquiète du renforcement du mouvement marxiste-léniniste

La bourgeoisie multiplie les attaques contre les marxistes-léninistes et prepare leur interdiction

En décembre 1973, la justice bourgeoise a condamné à 3 mois de prison ferme, 1 mois et 15 jours, 3 militants d'AMADA qui avaient participé à une manifestation interdite de soutien aux dockers, en mai 73 à Vilvorde.
Ces militants ont été condamnés en tant que "malfaiteurs armés", d'après la loi de 1934 contre les milices privées, les bâtons des pancartes pour la manifestation étant considérés comme les "armes".
En août 1973, la liberté d'expression est interdite aux militants communistes au marché de la place Bara, à Bruxelles. Comme la population soutient les propagandistes, la bourgeoisie recourt aux grands moyens : un dimanche matin, une brigade spéciale de la gendarmerie ratisse le marché, intimide les ouvriers immigrés et embarque de force 15 communistes qui seront gardés 24 heures au commissariat. Ceux-ci portent plainte pour les coups reçus, mais le dossier est classé sans suite. Quelque temps plus tard, 12 communistes sont inculpés.

Après la grève des dockers, où deux militants d'AMADA avaient déjà été emprisonnés un mois "vu leur état d'esprit dangereux et vu la situation agitée au port", la justice bourgeoise monte un procès massif contre des dockers et des communistes, 19 en tout. 14 communistes sont inculpés de coups et blessures à agents, de destruction d'une voiture de la BSR (gendarmerie en civil) et d'appel à la violence. Ils risquent des années de prison et 400.000 F d'amende.

Le 22 octobre, jour du procès des docks, au cours des actions de solidarité organisées à Anvers, 9 communistes et révolutionnaires sont à nouveau arrêtés et inculpés d'"attaque en bande armée, de port d'armes prohibées".
Leur arrestation pour un mois est confirmée. Le juge refuse aux avocats le droit de défendre les inculpés à la séance de la Chambre du Conseil, "peu importe s'ils ont ou non commis les faits cités, ils appartiennent tous à une organisation qui recourt à la violence concertée".
Les raisons pour les maintenir en prison sont ainsi formulées : "état d'esprit dangereux et risque de récidives".

Il y a un point commun dans toutes ces attaques : la justice frappe chaque fois au nom du "respect de l'ordre public, mis en danger par la violence organisée des marxistes-léninistes". Ces mots se retrouvent dans tous les documents de la justice et de la police : violence organisée, ou concertée. Dans chaque cas aussi, la bourgeoisie essaie de renforcer la répression en utilisant des moyens illégaux : faux témoignages, procédures illégales.

Ces attaques ont un objectif commun bien précis : préparer l'interdiction du mouvement marxiste-léniniste, d'une part en essayant d'intimider les marxistes-léninistes et ceux qui les soutiennent, d'autre part, en présentant à la population les marxistes-léninistes comme des gens dangereux, des "hors-la-loi" bons à rester sous les verrous.

La bourgeoisie a déjà prévu de donner une forme officielle, légale, à l'interdiction du mouvement marxiste-léniniste : c'est le projet de loi n° 430, déposé en 1971 par le ministre "socialiste" de la Justice Vranckx. Ce projet interdit de façon systématique toute forme de violence organisée de la part du prolétariat et de son Parti : les grèves non reconnues par les syndicats, les grèves de solidarité, les piquets et les comités de grève organisés dans ces luttes, les manifestations violentes, la presse révolutionnaire, les organisations révolutionnaires, tout cela est interdit, car il s'agit de "violence concertée qui trouble l'ordre public, ou qui tend à le troubler".

En faisant de la "violence organisée" le centre de ses accusations contre les marxistes-léninistes, la bourgeoisie met le doigt sur la question essentielle de la lutte de classe.

A la violence organisée par la bourgeoisie, le prolétariat doit répondre par sa propre violence organisée

Entre la classe bourgeoise et la classe ouvrière, entre les exploiteurs et les exploités, il n'y a aucun intérêt commun. La bourgeoisie parvient à exploiter et à opprimer des millions d'ouvriers parce qu'elle s'appuie sur la violence organisée de son Etat : l'armée, la police, les prisons et les tribunaux sont chargés de maintenir sur les épaules du prolétariat le carcan de l'exploitation.
Mais la bourgeoisie n'a pas intérêt à montrer ouvertement cette réalité brutale. Avec l'aide des réformistes et des révisionnistes, elle camoufle son véritable visage par une façade démocratique, afin de pouvoir semer des illusions dans la classe ouvrière et d'affaiblir sa révolte.
Les droits démocratiques existant sous le système capitaliste, comme le droit d'élire le Parlement, la liberté de presse et de réunion, l'inviolabilité du domicile, etc., sont présentés comme la garantie de la "démocratie". Les réformistes et les révisionnistes chantent les louanges de cette démocratie et appellent à en respecter les lois; selon eux, il ne faut pas renverser le capitalisme, mais améliorer l'ordre établi, se tailler une meilleure place dans les organes de gestion du système capitaliste.
Les droits démocratiques ont un double aspect : s'ils donnent une base à la démagogie réformiste, ils se retournent aussi directement contre la bourgeoisie quand ils sont mis au service d'une politique révolutionnaire.

Dès que les droits démocratiques sont utilisés activement par la classe ouvrière et son avant-garde, la bourgeoisie intervient en force montrant ainsi elle-même les limites de la fameuse "démocratie", de la fameuse "légalité"

C'est ce qui se passe depuis quelques temps en Belgique, où la bourgeoisie lance des attaques systématiques contre les droits démocratiques.
Depuis deux ans, s'amorce un changement dans le rapport de forces entre les deux camps, bourgeoisie et prolétariat. Le mouvement marxiste-léniniste est né et s'est développé dans la lutte contre le révisionnisme et le réformisme qui ont paralysé le mouvement ouvrier et les rangs des révolutionnaires eux-mêmes depuis plus de 30 ans. Contre les théories sur le "passage pacifique au socialisme", sur les "réformes de structures", contre les positions de collaboration de classe, les positions révolutionnaires marxistes-léninistes ont été défendues de plus en plus vigoureusement.
En même temps, les luttes ouvrières ont pris un nouvel essor; depuis 1970, les grèves se succèdent; les mouvements démocratique et anti-impérialiste se forment peu à peu.
Le mouvement marxiste-léniniste, dans chaque lutte importante, défend son programme révolutionnaire et dispute énergiquement la direction de chaque lutte aux chefs révisionnistes et réformistes. C'est ainsi qu'il rallie à lui de plus en plus d'ouvriers d'avant-garde, de progressistes. C'est ainsi qu'il tisse ses liens avec la classe ouvrière et y recueille une sympathie de plus en plus affirmée.
La bourgeoisie s'effraie de la montée des luttes ouvrières et des progrès du mouvement marxiste-léniniste. Elle prend alors un ensemble de mesures qui limitent les droits démocratiques et renforce ses propres moyens de répression : elle attaque les droits des immigrés et cherche à les soumettre totalement à sa dictature, elle attaque le mouvement marxiste-léniniste et l'avant-garde ouvrière et prépare leur répression légale par le projet 430; elle renforce son armée et crée des polices politiques (police spéciale de Vranckx).
Le fer de lance de ces mesures fascistes est l'attaque contre le mouvement marxiste-léniniste car c'est lui qui représente l'Etat-Major des luttes du prolétariat et prépare la classe ouvrière pour la révolution.
Chaque fois que la bourgeoisie sent qu'une résistance collective s'organise contre son pouvoir, elle répond par la violence. L'histoire du mouvement ouvrier en apporte des exemples innombrables. Dans les grands mouvements de grève, comme ceux de 1950 et de 1960-61, ou comme la grève des mineurs en 1966, la police a assassiné plusieurs ouvriers.
Quand le mouvement prend de l'ampleur, la bourgeoisie recourt aux massacres massifs, aux coups d'Etat fascistes comme en Grèce en 1967, ou au Chili en 1973.

La seule voie pour le prolétariat est donc d'opposer à la violence de la bourgeoisie sa propre violence

Résister aux forces de police, dans les rues d'Anvers, comme le 10 et le 14 mai, où 4.000 dockers arrachèrent par la force le droit de grève et le droit de manifester; résister comme en 60-61 dans les combats de rue contre les gendarmes à cheval; mais surtout, détruire la machine de répression bourgeoise toute entière, c'est-à-dire mener la lutte armée contre la bourgeoisie, pour lui arracher le pouvoir, est la seule voie pour le prolétariat de se libérer.
Les peuples et les prolétariats qui ont réussi à jeter par terre la bourgeoisie et à construire une société libérée de l'exploitation, n'y sont parvenus qu'après avoir mené une guerre victorieuse contre l'ennemi de classe. L'expérience du peuple vietnamien, des peuples chinois, russe et albanais apporte chacune la vérification éclatante de cette vérité.
Aussi, quand la bourgeoisie jette en prison des communistes marxistes-léninistes, ou prépare des lois comme le projet 430, accusant les marxistes-léninistes de "recourir à la violence organisée et de troubler l'ordre public", nous répondons clairement : le programme communiste fondamental est d'organiser la violence armée du prolétariat, nous préparons la classe ouvrière et nous nous préparons nous-mêmes à cette tâche.
Nous ne reconnaissons pas "l'ordre public" de la bourgeoisie, car respecter cet ordre public-là, c'est reconnaître le monopole de la violence à la classe des exploiteurs. C'est accepter l'esclavage du prolétariat. Nous rejetons la propagande démagogique de la bourgeoisie et de ses serviteurs révisionnistes qui nous présentent comme des "vandales et des casseurs", afin de justifier la répression du mouvement marxiste-léniniste. La seule faiblesse que nous nous reprochons, c'est de n'être pas assez préparés, précisément, à répondre à la violence bourgeoise, de n'être pas assez "concertés" et "organisés" !
Alors que la bourgeoisie attaque tout le mouvement marxiste-léniniste, que des camarades de deux organisations sont enfermés dans la même prison, l'unité organisationnelle n'est toujours pas réalisée entre les organisations marxistes-léninistes.
Dans la situation actuelle de renforcement de la répression bourgeoise contre les marxistes-léninistes, nos efforts doivent porter sur la lutte contre l'influence des idées pacifistes et légalistes, sur la préparation à la riposte efficace aux provocations bourgeoises, et surtout sur l'unification de nos propres rangs dans un seul Parti.